

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance plénière du 27 juin 2013

Délibération n° 2013 - 150

**10° PROGRAMME D'INTERVENTION
DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE 2013-2018**

**Contrat territorial du bassin de l'Authion (49)
volet milieux aquatiques (2013-2017)
Contrat n° 790**

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Loire-Bretagne délibérant valablement,

- vu le code de l'environnement, Livre deuxième, titre I, chapitre III (partie législative)
- vu le code de l'environnement, Livre deuxième, titre I, chapitre III, section 3, sous-section 2 (partie réglementaire)
- vu la délibération n°2012-76 du 28 juin 2012 portant approbation des règles administratives et financières
- vu la délibération n°2012-183 du 20 septembre 2012 portant approbation des règles techniques
- vu la délibération n°2012-182 du 20 septembre 2012 portant approbation des modalités d'attribution des aides et coûts plafonds
- vu la délibération n°2012-185 du 4 octobre 2012 portant approbation du 10° programme de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (2013-2018)
- vu la délibération n°11-114 du 30 juin 2011 approuvant la présélection d'une opération territoriale sur le bassin versant de l'Authion
- vu la délibération n°2012-324 du 13 décembre 2012 approuvant le contrat territorial type
- vu l'avis favorable de la commission Interventions réunie le 13 juin 2013

DECIDE :

Article 1

d'approuver la passation d'un contrat territorial milieux aquatiques sur le bassin versant de l'Authion entre le syndicat mixte Loire Authion, le syndicat intercommunal du Haut Lathan et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, selon le programme pluriannuel de travaux (2013-2017) joint en annexe.

Le montant prévisionnel des opérations s'élève à 2 956 045 € TTC, celui des opérations retenues à 2 966 045 € TTC et le montant des aides financières de l'agence à 1 564 733 € sous forme de subventions.

Article 2

d'autoriser le directeur général à mettre au point, sur ces bases, le document contractuel afférent et à le signer au nom de l'agence.

Le Directeur général
de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

Noël MATHIEU

Le Président
du conseil d'administration Loire-Bretagne

Philippe LAGAUTERIE

ANNEXE 3 : Echéanciers prévisionnels d'engagement des aides de l'agence pour chaque maître d'ouvrage

Maître d'ouvrage : SIHL		Subvention agence		Echéancier d'engagement (€)						
		Coût prévisionnel (€)	Coût prévisionnel retenu (€)	taux	Montant d'aide prévisionnelle de l'agence (€)	2013	2014	2015	2016	2017
Actions de restauration des berges et de la ripisylve		168 620	168 620	50%	84 310	16 920	22 358	12 500	13 370	19 163
Actions de restauration du lit		777 715	777 715	50%	388 858	75 583	105 375	99 795	59 703	50 403
Actions de restauration de la continuité		490 625	490 625	50% à 70 %	309 113	10 300	267 438	2 200	27 675	1 500
Technicien de rivière		25 000	25 000	50%	12 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Communication		7 500	7 500	50%	3 750	750	750	750	750	750
DIG, Contrôle, Suivi, Evaluation		118 600	118 600	50%	59 300	45 200	1 800	2 200	3 300	6 800
TOTAL		1 588 060	1 588 060		857 830	149 253	400 220	119 945	107 298	81 115

Maître d'ouvrage : SMLA		Subvention agence		Echéancier d'engagement (€)						
		Coût prévisionnel (€)	Coût prévisionnel retenu (€)	taux	Montant d'aide prévisionnelle de l'agence (€)	2013	2014	2015	2016	2017
Actions de restauration des berges et de la ripisylve		164 000	164 000	50%	82 000	15 000	15 000	22 000	15 000	15 000
Actions de restauration du lit		401 185	401 185	50%	200 593	4 250	76 950	44 950	74 443	-
Actions de restauration de la continuité		136 300	136 300	50% à 70 %	83 060	-	28 745	39 175	15 140	-
Technicien de rivière		537 000	537 000	50%	268 500	54 500	53 500	53 500	53 500	53 500
Communication		7 500	7 500	50%	3 750	750	750	750	750	750
DIG, Contrôle, Suivi, Evaluation		122 000	122 000	50%	61 000	43 200	3 200	3 200	3 200	8 200
TOTAL		1 367 985	1 367 985		698 903	117 700	178 145	163 575	162 033	77 450

Maître d'ouvrage : AAPPMA gaule Longuenne		Subvention agence		Echéancier d'engagement (€)						
		Coût prévisionnel (€)	Coût prévisionnel retenu (€)	taux	Montant d'aide prévisionnelle de l'agence (€)	2013	2014	2015	2016	2017
Actions de contournement d'un plan d'eau		10 000	10 000	50%	5 000	-	5 000	-	-	-
TOTAL		10 000	10 000		5 000	-	5 000	-	-	-